SSIAP

SSIAP 3 : chef de service de sécurité incendie

En présentiel · 216 heures + 7 heures d'examen

DURÉE
216 heures + 7 heures d'examen
Formation en alternance 1 semaine sur 2 De 8H30 à 12H00 ou de 13H30 à 16H30 au CFSI

LIEU
Au CFSI Formations selon le planning publié sur cfsi-formations.fr

DÉLAI D'ACCÈS
Prendre contact avec le service commercial du CFSI Formations.

VALIDATION
Attestation de recyclage SSIAP3 à recycler tous les 3 ans. · Certificat de réalisation.

Objectifs

- Permettre d'obtenir le diplôme de Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (niveau le plus élevé de la filière en ERP et IGH) pour :
- Diriger et manager l'équipe du service de sécurité incendie.
- Gérer la réglementation incendie dans les Établissements Recevant du Public (ERP) et les Immeubles de Grande Hauteur (IGH).
- Conseiller la direction et élaborer le budget du service.
- Assurer le rôle de correspondant auprès des commissions de sécurité et analyser les risques

POUR QUI ?

Personne amenée à travailler dans un ERP et IGH en tant que chef de service, pour diriger et manager l'équipe du service de sécurité incendie, gérer la réglementation ERP et IGH, conseiller la direction et élaborer le budget du service, et à assurer le rôle de correspondant auprès des commissions de sécurité et analyser les risques

Toute situation de handicap sera étudiée avec le Référent Handicap du Centre

PRÉREQUIS

- Être titulaire de la qualification du SSIAP2, ou titulaire d'un diplôme de
- niveau 4.
- Justifier de 3 ans d'expérience comme chef d'équipe.
- Diplôme de Secourisme en cours de moins de 2 ans

Le programme

1re partie : Le feu et ses conséquences

- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

2e Partie : La sécurité incendie et les bâtiments

- Matériaux de construction
- Etudes de plans
- Outils d'analyses

3e Partie : La réglementation incendie

- Organisation générale de la réglementation
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques
- Moyens de secours
- Visites
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapés

4e Partie : Gestion des risques

- Analyses des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

5e Partie : Conseil au chef d'établissement

- Information de la hiérarchie
- Veille réglementaire

6e Partie : Correspondant des commissions de sécurité

- Commissions de sécurité

7e Partie : Le management de l'équipe de sécurité

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de Droit du Travail
- Notion de droit civil et pénal

8e Partie : Le budget du service de sécurité

- Suivi budgétaire du service

- Fonction achat
- Fonction maintenance

À noter : Les stagiaires doivent impérativement se munir d'une tenue vestimentaire non synthétique adaptée aux exercices pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique active et participative qui alterne apports théoriques ciblés et travail de groupe. Exercice de recherche et travaux pratiques sur plans.

MOYENS TECHNIQUES

Salle équipée de matériel multimédia-Livrables SSIAP3. Tout le matériel obligatoire conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH) https://www.legifrance.gouv.fr

RÉFÉRENCES DE LA CERTIFICATION

Débouchés : Fiche de France Compétences RS 5643

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle oral continue sous forme de questions/réponses. Appréciation du comportement et des compétences lors des exercices pratiques et des études de cas

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur titulaire de la « carte pro formateur » délivrée par le CNAPS, diplômé SSIAP 2 et/ou SSIAP 3 et titulaire du certificat de formateur SST (INRS).

Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques ainsi que d'une solide expérience terrain en sécurité pour transmettre ses connaissances et savoir-faire